

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 41
Votes exprimés : 41
POUR : 41
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
29 avril 2025
Date d'affichage :
29 avril 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) – Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) – Philippe DESCHAUMES – Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) – Jacqueline DE DEMO – Jean-Louis GROGUENIN – Marie-Laure GRIMARD – Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU, absent excusé (pouvoir à Cloria JAOLAZA) – Cloria JAOLAZA – Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) – Philippe LARDIN - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Christophe CHEYSSON, absent excusé (pouvoir à Pierre NOIROT) – Sylvie CHARPIGNON - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT – Bernard ENFRUN - Michel CODRAN –

Absents excusés : Marcel GEORGES -

Absents : Gilles SACKPEY – Pierre-Yves ROY – Evelyne CALLEJA – Bertrand LEBLANC – Guy GUENIFFEY – Arnaud ROSIER – Christian LARDIN –

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**APPEL A PROJETS – PDET
COMPLEMENTARITE EDUCATIVE 2025**

Le Président explique que les services de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale et de service départemental à la jeunesse et aux sports lancent un appel à projets PEDT – complémentarité éducative. Cet appel à projets s'adresse aux EPCI et aux associations qui souhaitent initier des projets qui renforcent la complémentarité éducative. Les projets soutenus prioritairement sont ceux qui aborderont les thématiques suivantes : le renforcement des compétences psychosociales, les enjeux de la transition écologique, l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques, les nouveaux projets, les projets complémentaires à une subvention colo apprenantes.

Le Président propose de déposer un dossier présentant un projet transversal aux services environnement et enfance intitulé « vers une écologie éducative : déploiement du compostage autonome en milieu scolaire dans une démarche de co-éducation ».

Les objectifs de ce projet sont :

- Favoriser la complémentarité éducative en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire (enseignants, animateurs, agents de restauration, collectivité, familles) autour d'un projet commun porteur de sens, contribuant à une continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et familial,
- Eveiller les enfants à l'écocitoyenneté en menant des actions de sensibilisation à l'environnement, à la fois dans le cadre scolaire et au sein des accueils de loisirs,
- Réduire la production de déchets organiques au sein des établissements scolaires grâce à la mise en place du compostage autonome,
- Agir concrètement contre le gaspillage alimentaire notamment dans les espaces de restauration collective en responsabilisant les enfants par l'observation et l'action,
- Renforcer le lien entre l'école, les structures de loisirs et les familles en valorisant les enfants comme relais et ambassadeurs de comportements écoresponsables à la maison.

Le budget prévisionnel du projet est le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Achats fournitures	2 700 €	Subvention SDJES	7 800 €
Publicité	500 €	Fonds propres	7 800 €
Charges de personnel	12 400 €		
TOTAL	15 600 €	TOTAL	15 600 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/05/2025

Application agréée E-legalite.com

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le projet « vers une écologie éducative : déploiement du compostage autonome en milieu scolaire dans une démarche de co-éducation ».

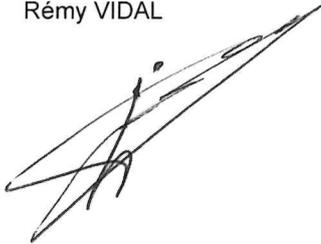
VALIDE le plan de financement relatif au projet, tel que proposé ci-dessus.

SOLLICITE l'accompagnement financier auprès du S.D.J.E.S. à hauteur de 50 % du projet, soit un montant de 7 800 €.

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS

